

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 15 - 17 mai 2002

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2002/6/3
4 avril 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— AZERBAÏDJAN 10168.0

**Aide alimentaire ciblée dans le cadre
des activités de secours et de
redressement en faveur des personnes
déplacées et des groupes vulnérables
en Azerbaïdjan**

Nombre de bénéficiaires	430 500
Durée du projet	36 mois (1er janvier 2003–31 décembre 2005)

	Coût (dollars E.-U.)
Coût total pour le PAM	20 163 915
Coût total des produits alimentaires	11 358 459

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour l'Europe orientale (ODR): M. S. Malik tél.: 066513-2209

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

L'Azerbaïdjan a engagé un conflit militaire avec l'Arménie au sujet de l'enclave du Nagorno-Karabakh en 1989. De ce fait, plus de 800 000 Azeris sont devenus des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) ou des réfugiés. La première année de l'intervention proposée, le PAM appuiera 165 000 des 300 000 PDI et autres personnes vulnérables dans les zones rurales, et réduira progressivement cet effectif jusqu'à 122 000 bénéficiaires la troisième année. L'autosuffisance est peu réaliste à envisager pour la plupart des PDI dans le contexte actuel de rareté de l'emploi et de fonds publics limités à affecter à l'aide sociale. Le PAM fournira à chaque bénéficiaire 50 pour cent de l'apport nutritionnel minimal nécessaire et étudiera les possibilités de génération d'emploi et de programmes de formation appropriés pour cette population relativement instruite. L'alimentation scolaire sera introduite dans les écoles primaires et le personnel soignant des centres préscolaires recevront des incitations et une formation. Des activités génératrices de revenu seront appuyées là où des débouchés commerciaux seront présents.

Le système efficace de distribution utilisé par le PAM a permis de n'enregistrer qu'un minimum de pertes ou de détournements de produits, et il continuera à desservir la population cible dans 23 des 58 districts de l'Azerbaïdjan. Les objectifs du programme sont de contribuer à maintenir un état nutritionnel acceptable chez les PDI et d'autres groupes vulnérables; de fournir une incitation à la scolarisation et d'empêcher les écoliers du primaire, et en particulier les filles, d'abandonner l'école; enfin de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes déplacées, à renforcer leurs capacités de survie et à créer des actifs par la formation et par des activités génératrices de revenu. Les indicateurs pertinents seront surveillés au moyen d'un système amélioré de suivi. Les niveaux actuels élevés de participation et d'accès direct des femmes aux distributions de vivres seront maintenus. Les perspectives économiques, favorables à moyen terme, permettent d'escompter que le PAM puisse réduire sensiblement ses distributions gratuites à l'issue de cette période de trois ans.

Projet de décision

Le Conseil approuve l'IPSR Azerbaïdjan 10168.0—Aide alimentaire ciblée dans le cadre d'activités de secours et de redressement en faveur des personnes déplacées et des groupes vulnérables en Azerbaïdjan (WFP/EB.2/2002/6/3).



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le contexte de la crise

1. Le conflit militaire entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie s'est déclaré en 1989 au sujet de l'enclave du Nagorno-Karabakh; il a dégénéré en guerre en 1991, et s'est poursuivi jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu en 1994. L'Azerbaïdjan a perdu 20 pour cent de son territoire et environ 600 000 civils —environ 320 400 femmes et 279 600 hommes— ont été déplacés. Par ailleurs quelque 200 000 Azeris ont fui l'Arménie et sont devenus des réfugiés. L'Azerbaïdjan compte une des proportions les plus élevées de PDI dans le monde: les PDI et les réfugiés représentent environ 10 pour cent d'une population de 8 millions de personnes. Depuis plus d'une décennie, les personnes déplacées et les réfugiés vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Le différend concernant le Nagorno-Karabakh et les sept districts environnants n'est toujours par réglé.
2. Après le cessez-le-feu, diverses initiatives de paix ont été engagées sous les auspices du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), mais en vain. Le Gouvernement d'Azerbaïdjan soutient que la seule solution durable passe par un retour des PDI chez elles, dans les territoires occupés. Les perspectives de sortir de l'impasse politique avec l'Arménie sont médiocres; tout laisse à penser que la situation actuelle perdurera.
3. La situation en Azerbaïdjan est analogue à celle que l'on trouve dans d'autres pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI). La population était accoutumée à bénéficier de services sociaux assurés par les pouvoirs publics, même si ceux-ci étaient souvent médiocres. Le chômage et la pauvreté extrême étaient inconnus. Bien que l'indépendance ait apporté une plus grande liberté politique et économique, elle a mis fin à des avantages précédemment considérés comme allant de soi. Aucun service viable du secteur privé n'a pris le relais pour combler cette lacune, et l'économie est au point mort.
4. Peu après l'indépendance en 1991, l'Azerbaïdjan a entamé une transition vers une économie de marché. Mais cette nouvelle économie a calé quand la guerre avec l'Arménie s'est intensifiée. Le conflit a causé d'immenses souffrances humaines et a fait obstacle au développement national. Le déclin économique de l'Azerbaïdjan au début des années 90 a été le plus fort de tous les pays de la CEI. Entre 1990 et 1995, la production brute a chuté de 58 pour cent et les salaires réels ont baissé de plus de 80 pour cent. Malgré une reprise économique générale depuis 1996, les salaires réels en 1999 étaient toujours 64 pour cent plus bas qu'en 1990. Le chômage pourrait, selon des sources indépendantes, atteindre 25 pour cent, bien que les chiffres officiels pour 1999 indiquent seulement 1,2 pour cent¹.

¹ Sauf mention contraire, toutes les statistiques citées dans le présent document sont empruntées au *Rapport du PNUD sur le développement humain en Azerbaïdjan pour 2000*, publié en mars 2001, ou au *bilan commun de pays, République d'Azerbaïdjan*, réalisé par l'équipe des Nations Unies et publié en septembre 2001.



5. L'impact de la crise économique est reflété dans le fait que l'Azerbaïdjan est classé à la 90ème place sur 173 pays pour ce qui est de l'indice du développement humain (IDH) calculé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans son *Rapport sur le développement humain pour 2000*, qui indique qu'environ 70 pour cent de la population, dont 60 pour cent de femmes, vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Les espoirs d'une reprise économique reposent maintenant principalement sur les réserves importantes de pétrole du pays. La mise en valeur de ces dernières a toutefois été plus lente que prévu, et des rentrées appréciables ne sont pas prévues avant 2005 ou 2006.
6. Le secteur agricole, qui représente 22 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et 31 pour cent de l'emploi, demeure plongé dans la crise, sans signe de redressement. Entre 1991 et 1996, la production agricole a brutalement chuté avec l'effondrement de l'Union soviétique, et la perte consécutive de marchés et de l'accès à des intrants comme les machines agricoles, les semences et les engrais. La situation a été encore aggravée par le conflit avec l'Arménie, qui a entraîné la perte de 70 pour cent des terres les plus fertiles de l'Azerbaïdjan. Depuis 1999, la faiblesse des précipitations a encore exacerbé les problèmes. La production nationale de céréales ne suffit pas à répondre aux besoins. L'Azerbaïdjan est ainsi classé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV).
7. Les valeurs récentes des indicateurs de l'état nutritionnel de la population, en particulier pour ce qui est des enfants, sont alarmantes. Une enquête par grappes fondée sur des indicateurs multiples réalisée en 2000 par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a révélé des retards de croissance modérés à graves chez 20 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans, et une émaciation grave chez 8 pour cent d'entre eux. Les maladies provoquées par les carences en micronutriments sont répandues, en particulier chez les femmes et les enfants.

Analyse de la situation

8. Les populations déplacées en Azerbaïdjan sont les plus durement frappées par le manque d'emploi et d'accès aux services sociaux. Les statistiques gouvernementales de janvier 2000 indiquent que seul un tiers des PDI en âge de travailler ont un emploi et qu'elles vivent principalement dans les grandes villes comme Bakou et Sumgait. Seulement 26 pour cent de PDI ayant un emploi sont des femmes. Selon l'enquête sur l'économie alimentaire des ménages réalisée par le PAM en octobre 2001, environ 90 pour cent des PDI recevant une aide ont des revenus insuffisants pour satisfaire leurs besoins de base. L'enquête a révélé que 54 pour cent de ménages de PDI pourvoient à leurs besoins fondamentaux grâce aux subsides du gouvernement, 27 pour cent grâce à l'aide du PAM, et 19 pour cent grâce au revenu propre généré par le ménage.
9. L'enquête a montré la forte dégradation des conditions de vie des PDI au cours des deux années écoulées depuis l'enquête précédente. En 1998–1999 par exemple, 44 pour cent de l'échantillon étaient capables de pourvoir à leurs besoins alimentaires de base; en 2001, cette proportion n'était plus que de 19 pour cent. Le revenu mensuel moyen des familles déplacées équivaut à 46 dollars E.-U. La satisfaction des besoins alimentaires minimum coûterait 82 dollars si l'on incluait de la viande, du poisson, de la volaille et du lait, ou 60 dollars dans le cas contraire. La ration alimentaire du PAM représente donc une aide essentielle, vu les rares perspectives de revenu supplémentaire.



10. Selon les indications du Comité d'Etat pour les réfugiés et les personnes déplacées (SCRIDP), les indicateurs de santé des PDI et leur état nutritionnel sont sensiblement plus mauvais que les taux moyens pour l'ensemble du pays. Vingt-six pour cent des ménages de PDI comptent des membres qui souffrent de malnutrition, contre 10 pour cent pour l'ensemble du pays. La malnutrition chronique chez les enfants de PDI âgés de 6 à 59 mois est de 30 pour cent, contre 21 pour cent pour l'ensemble du pays. L'incidence de l'anémie chez les femmes déplacées est de 41 pour cent, contre une valeur moyenne nationale de 35 pour cent. Le goitre (catégorie 1) atteint 23 pour cent des adultes, contre un taux national de 10 pour cent.
11. Depuis que le PAM a lancé son intervention en 1994, l'effectif des PDI est resté stable à 600 000. Sur ce total, au moins la moitié ont migré vers les villes, où leurs chances de survie sont meilleures parce qu'elles ont plus facilement accès aux services et à l'emploi. Les autres vivent en zone rurale ou dans des bourgades. Beaucoup d'entre elles vivent dans des abris de fortune, grottes sommairement creusées ou wagons de chemin de fer.
12. Les responsabilités sont réparties entre plusieurs organismes humanitaires, le PAM étant chargé de plus de la moitié de l'effectif présent en zone rurale. Entre 1994 et 1999, le PAM a apporté 52 000 tonnes d'aide alimentaire à 215 000 bénéficiaires dans le cadre de l'opération d'urgence Azerbaïdjan 5302. Conformément aux recommandations de la mission d'évaluation de 1999, l'opération d'urgence 5302 a été remplacée par l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 6121.00 en juillet 1999, d'une durée de trois ans.
13. Dans le cadre de cette IPSR, une diminution substantielle de l'effectif bénéficiaire des secours était escomptée dans la perspective d'une mise en oeuvre des activités de redressement. Mais ces attentes étaient par trop optimistes. Bien que des activités vivres-contre-travail (VCT) pilotes aient été tentées, les perspectives économiques d'autosuffisance sont restées médiocres, la capacité d'exécution insuffisante, tandis que les apports non alimentaires tardaient à venir.
14. Le PAM, en coopération avec l'UNICEF, a apporté des vivres pour 1 100 filles, 900 garçons et 200 agents féminins de 36 centres préscolaires dans le cadre de la composante VCT. La mission d'évaluation du PAM, en octobre–novembre 2001, a rendu compte du travail impressionnant mené dans ces centres et a recommandé de poursuivre l'activité et de l'étendre autant que possible à d'autres zones.
15. La mission a recommandé que les programmes d'alimentation scolaire s'attachent à corriger les problèmes de malnutrition chez les enfants de PDI et contribuent à réduire au minimum l'abandon scolaire, en particulier chez les filles. L'éducation n'étant plus gratuite, les parents doivent payer les frais de scolarité, les manuels et fournitures scolaires, ainsi que les tenues, même dans les écoles primaires. Les programmes d'alimentation scolaire apporteraient donc un appui essentiel.



Politiques et programmes gouvernementaux de redressement

16. Le Gouvernement d'Azerbaïdjan considère la question des PDI comme une priorité absolue pour des raisons humanitaires et de sécurité nationale. Le décret présidentiel de septembre 1998, qui porte sur la population déplacée, a introduit un niveau de confiance et de coopération jamais atteint auparavant entre le gouvernement et les organismes internationaux. Le gouvernement fait ce qu'il peut pour mettre un lot généreux de services à la disposition des PDI, y compris l'exemption du paiement des factures eau/gaz/électricité, un subside mensuel en espèces et des allocations familiales. La subvention appliquée au pain a été triplée en 2001. Globalement, 4,1 pour cent du budget de l'Etat pour 2000 ont été affectés aux réfugiés et aux PDI, soit trois fois plus qu'en 1998.
17. Jusqu'ici, plus de 47 000 hectares de terres ont été affectés aux exploitations collectives et individuelles pour développer des programmes agricoles au bénéfice des PDI et des réfugiés. Mais parce que ces terres sont souvent situées dans des zones marginales sujettes à la sécheresse, la production y a été minimale. Le gouvernement a donné des assurances qu'une partie des 10 millions de dollars que le Fonds d'investissement social de la Banque mondiale a affecté aux PDI sera utilisée parallèlement à l'aide alimentaire du PAM pour appuyer les activités de redressement et améliorer les conditions de vie des PDI. Comme l'a recommandé la mission d'évaluation, des dispositifs de génération d'emploi (DGE) seront introduits dans le cadre d'activités telles que l'entretien et la réparation des abris, l'assainissement et l'aménagement de routes desservant les camps, et dans le cadre de services consultatifs nutritionnels et psychosociaux. En dehors des investissements du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG), le gouvernement a attiré des financements du secteur privé, notamment la donation à l'Azerbaïdjan par la société AGIP d'un montant de 2,2 millions de dollars en 2000 pour améliorer les conditions de vie des PDI et des réfugiés.

Justification

18. Sans réinstallation, attribution de terre ou emploi, les PDI dans les zones rurales continueront de dépendre de l'aide alimentaire, qui constitue un élément déterminant d'aide sociale. Cette hypothèse a été confirmée par la mission d'évaluation du PAM effectuée en octobre–novembre 2001: sans aide alimentaire, la situation déjà précaire de la population déplacée en Azerbaïdjan se détériorera rapidement. Il faut par ailleurs parvenir à passer des secours à des activités de redressement appuyées par l'aide alimentaire dans le contexte d'une évaluation réaliste de la capacité de mise en œuvre du gouvernement et des partenaires.

STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

Les besoins des bénéficiaires

19. Pendant la durée de l'IPSR, le PAM et ses partenaires continueront à effectuer des évaluations régulières des besoins alimentaires. Celles-ci consisteront en enquêtes nutritionnelles, en enquêtes sur l'économie alimentaire des ménages et autres techniques d'évaluation rurale participative. Conformément à la recommandation de la mission d'évaluation, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) permettront de réaliser un ciblage plus précis.



Secours prolongés

20. Le PAM a apporté son aide à environ 140 000 bénéficiaires en 2001. Après la fermeture de plusieurs ONG islamiques pour des raisons de sécurité, le gouvernement a invité PAM à prendre en charge l'effectif dont elles s'occupaient, à savoir quelque 22 200 personnes. Leur réinscription est en cours. Les bénéficiaires manquant deux distributions consécutives de produits d'aide alimentaire sont radiés de la liste, ce qui fait que, compte tenu des radiations faites quand les bénéficiaires entreprennent des activités des vivres pour la création d'actifs (VPA), l'effectif s'est réduit progressivement, de 162 200 bénéficiaires la première année à 114 700 la troisième. Les chiffres incluent d'autres groupes vulnérables, comme les invalides et les orphelins, qui ont reçu une aide alimentaire dans le cadre de l'IPSR en cours. Jusqu'ici, 55 pour cent des bénéficiaires des distributions ont été des femmes.
21. Les besoins peuvent être aussi grands dans les premiers temps de la réinstallation que dans la phase d'urgence: les gens reviennent à une terre en friche et à des infrastructures laissées à l'abandon, et doivent supporter le coût de la reconstruction de leur maison. À mesure que la réinstallation avancera, le PAM fournira aux rapatriés une ration de trois mois pour couvrir la période de transition. Le PAM effectuera des évaluations régulières des besoins des rapatriés, et répondra comme il conviendra aux besoins des individus extrêmement vulnérables. Ceux qui seront habilités à recevoir une aide spéciale seront choisis par les communautés ou les organismes partenaires. Les vivres seront acheminés par les filières de distribution existantes. Le PAM aidera les communautés à affiner leur ciblage et à suggérer en quoi les personnes vulnérables peuvent être encore mieux appuyées.

Alimentation scolaire

22. Bien que 36 765 enfants de PDI aient fréquenté l'école primaire en 2001, la fréquentation scolaire a baissé, en particulier chez les filles, passant de près de 100 pour cent au début des années 90 à 80 ou 85 pour cent actuellement. Le programme pilote d'alimentation scolaire encouragera les enfants à rester à l'école. Les maladies de carence en micronutriments, comme l'anémie, sont répandues parmi les enfants de PDI. L'alimentation scolaire apportera un assortiment équilibré de complément aux enfants et aux familles des communautés les plus pauvres, comprenant notamment des aliments composés tels que de la farine de blé enrichie en fer, de l'huile végétale enrichie en vitamines, du mélange blé-soja et du sel iodé. Cet apport pourra contribuer à améliorer la capacité d'apprentissage, bien que ce type d'effet ne soit pas facilement quantifiable. L'IPSR viendra en aide à environ 1 500 écoliers du primaire la première année, pour en atteindre 2 500 la troisième année; 65 pour cent d'entre eux seront des filles.



Redressement

23. La composante VPA du volet de redressement viendra en aide à 1 300 personnes la première année, et concernera 4 800 personnes la troisième année grâce au renforcement de la capacité d'exécution. Cette composante inclura des dispositifs communautaires de génération d'emploi visant à améliorer les conditions de vie et l'environnement des PDI, et constituera une incitation supplémentaire au travail à court terme. Ces dispositifs seront choisis par les autorités locales et liés à des subsides non alimentaires additionnels qui seront distribués par le Fonds d'investissement social du gouvernement, lui-même alimenté par le don de la Banque mondiale. Des possibilités de génération de revenu et de formation seront élaborées avec les ONG à l'intention des PDI. Le soutien apporté au personnel soignant des centres préscolaires continuera dans le cadre d'un projet lié à une initiative PAM/UNICEF. Conformément aux Engagements du PAM en faveur des femmes, on s'efforcera de faire en sorte qu'au moins 50 pour cent des bénéficiaires directs des activités génératrices de revenu et des titulaires des actifs créés soient des femmes.

Rôle de l'aide alimentaire

Secours prolongés

24. Les distributions générales de produits alimentaires aux PDI et aux autres groupes vulnérables, correspondant à environ 50 pour cent de la consommation minimale des ménages, continueront à combler l'écart entre l'aide sociale et les besoins fondamentaux des ménages. Les rations d'aide alimentaire distribuées aux rapatriés pour la réinstallation assureront leur subsistance jusqu'à ce qu'ils aient recouvré l'autosuffisance. Dans les communautés de PDI, les familles vulnérables ayant des enfants à l'école primaire recevront des rations à emporter, à condition que ceux-ci fréquentent régulièrement les cours.

Redressement

25. L'aide alimentaire, combinée avec les ressources complémentaires d'autres donateurs, donnera une marge d'autosuffisance aux PDI qui participeront aux activités VPA. L'entraide communautaire sera encouragée, par exemple les initiatives visant les personnes nécessiteuses dans le cadre des DGE afin d'améliorer les conditions de vie dans les villages d'accueil et les crèches. Les activités VPA contribueront à mettre en place des moyens d'existence par le biais de projets vivres pour la formation (VPF) et de projets de génération de revenu, qui seront normalement liés à des initiatives de microfinancement des ONG. Les unes comme les autres généreront des actifs et valoriseront les ressources humaines. De tels projets développeront les perspectives d'acquisition de moyens de subsistance durables pendant et après la période de déplacement, plutôt que de se contenter de satisfaire les besoins immédiats.
26. L'IPSR appuiera les projets communautaires d'aide sociale aux personnes particulièrement vulnérables. Une étude de la redistribution sociale au sein de la population cible sera effectuée conjointement par le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les ONG et les donateurs.

Modalités de l'intervention

27. L'IPSR, d'une durée de trois ans (janvier 2003–décembre 2005) consistera essentiellement en un programme de soins et d'entretien au bénéfice des exclus de l'emploi et de l'aide sociale du fait de leur déplacement. Dans toute la mesure possible, le PAM



favorisera les projets permettant à une population instruite de recouvrer l'autosuffisance. Les solutions envisagées sont résumées dans les paragraphes 28 à 30.

28. **Soins et entretien** au bénéfice des plus vulnérables: fourniture de rations de réinstallation et interventions visant les personnes les plus démunies, y compris alimentation scolaire et aide aux groupes vulnérables autres que les PDI. Le bureau du PAM en Azerbaïdjan plaidera pour une approche coordonnée de la réinstallation faisant intervenir le gouvernement, des organismes des Nations Unies, des ONG et des donateurs.
29. **Aide à l'enseignement primaire par l'alimentation scolaire**, en particulier dans les communautés déplacées ou récemment réinstallées, inscrite dans une stratégie de district. Il appartiendra aux pouvoirs locaux, à la direction des écoles et aux associations de parents de tenir les listes, suivant leurs capacités, d'inscription et d'absence et de rendre compte de l'utilisation des produits. Les distributions seront bimensuelles et se feront par le biais des structures existantes.
30. **Création d'actifs et promotion de l'autosuffisance** au bénéfice de ceux qui seront capables de tirer bénéfice de la génération d'emplois et des formations pratiques avec le soutien du PAM, en sus des dispositifs d'emploi à court terme mis en œuvre par le gouvernement.

Évaluation des risques

31. Vu la situation actuelle, caractérisée par l'instabilité, on ne saurait écarter l'hypothèse que le conflit avec l'Arménie puisse se réveiller, ce qui entraînerait de nouvelles perturbations et de nouveaux déplacements. Les activités de secours d'urgence reprendraient de l'ampleur, aux dépens de l'action de redressement. Une insécurité accrue limiterait l'accès des travailleurs humanitaires aux populations dans le besoin. D'éventuelles crises politiques ou économiques dans les pays voisins pourraient avoir des effets négatifs en Azerbaïdjan. La crise qui sévit en Afghanistan placera assurément l'Azerbaïdjan en position stratégique dans le réalignement politique qui se profile. Les considérations de sécurité intérieure ont pris, dans l'attente, un poids accru. Le gouvernement veille tout particulièrement à éviter les mécontentements dans la population déplacée, qui pourrait être enrôlée par les partis d'opposition pour agir dans le sens d'une déstabilisation accrue.

Buts et objectifs

32. Conformément à la mission du PAM et à la politique gouvernementale, le but de l'IPSR est de favoriser la sécurité alimentaire des groupes vulnérables par des interventions ciblées, en particulier dans les zones où sont présents de forts contingents de PDI. Les objectifs du programme, qui mettent l'accent sur la problématique hommes-femmes, sont les suivants:
 - assurer un état nutritionnel acceptable aux PDI exposées à l'insécurité alimentaire et aux autres groupes vulnérables;
 - encourager la fréquentation scolaire, prévenir l'abandon chez les écoliers du primaire, et en particulier les filles, et remédier aux carences en micronutriments;
 - améliorer les conditions de vie des PDI, et en particulier des femmes et des enfants, et renforcer leurs capacités de survie; et
 - créer des actifs grâce à la formation et à la génération de revenu, à l'avantage égal des femmes et des hommes.



PLAN D'EXÉCUTION PAR COMPOSANTE

Principales composantes du programme

33. L'IPSR comportera deux principales composantes à mettre en œuvre simultanément, mais en mettant un accent de plus en plus marqué sur le redressement, en tenant compte des contraintes que connaissent les PDI.

Composante A—Secours prolongés

34. Les PDI présentes dans les zones d'accueil rurales et périurbaines constituent le principal groupe cible. Ces personnes vivent dans des tentes, des bâtiments inachevés, des préfabriqués, des wagons de chemin de fer hors d'usage dans les gares et dans des grottes sommairement creusées pour abriter les animaux pendant l'hiver, qui dans les zones de basse altitude "libérées" sont très proches des territoires contestés. Les conditions de vie y sont sensiblement uniformes, avec des taux de chômage très élevés, bien qu'il puisse y avoir de petites différences dans le revenu des ménages. Le PAM fournira une ration bimensuelle d'un assortiment de produits à chaque membre de la famille sur présentation d'un document d'identité.

Composante B—Redressement

35. Les activités de redressement à l'intention des PDI associent des activités VPA, y compris la formation, et un soutien des systèmes d'aide sociale. La composante VPA est essentielle pour que les communautés déplacées puissent retrouver des compétences qui leur permettront d'obtenir un revenu. Les formations pratiques, en particulier au bénéfice des femmes, les aideront à trouver des moyens de subsistance pour la famille. La gestion et la planification participatives sont des éléments essentiels de la stratégie. Dans la mesure du possible, les projets seront liés à des apports complémentaires des donateurs et du gouvernement. Le PAM envisagera de soutenir les systèmes d'aide sociale administrés par les ONG au bénéfice des groupes particulièrement défavorisés, par exemple les victimes de violences domestiques.

Bénéficiaires, besoins et assortiment alimentaire

36. Le tableau ci-après donne des valeurs indicatives. La ventilation détaillée des coûts figure à l'annexe III.



TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES ET QUANTITÉS DE PRODUITS NÉCESSAIRES
(du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2005)

Composante du programme ¹	Année 1		Année 2		Année 3		Total (3 ans)
	Nombre de bénéficiaires	Quantité de produits (en tonnes)	Nombre de bénéficiaires	Quantité de produits (en tonnes)	Nombre de bénéficiaires	Quantité de produits (en tonnes)	Quantité de produits (en tonnes)
Secours prolongés	162 200	15 883	138 800	13 591	114 700	11 231	40 705
Alimentation scolaire (primaire)	1 500	204	2 000	273	2 500	341	818
Redressement (DGE, personnel soignant des centres préscolaires, génération de revenu, VCT) ²	1300	243	2 700	479	4 800	842	1 564
Total	165 000	16 330	143 500	14 343	122 000	12 414	43 087

¹ L'objectif du PAM est d'avoir au moins 60 pour cent de femmes bénéficiaires dans le cadre des secours, 65 pour cent dans le cadre de l'ensemble des sous-composantes de redressement, et 50 pour cent dans le cadre de la génération de revenu.

² La ration prévue pour les activités génératrices de revenu est basée sur une famille type de cinq personnes.

37. **Secours prolongés.** Les rations distribuées aux PDI et aux membres des groupes vulnérables, à savoir farine de blé, légumineuses, huile végétale, sucre et sel iodé, correspondront à 50 pour cent de l'apport énergétique minimal quotidien. Une ration mensuelle de 300 grammes de thé sera distribuée à chaque famille. Le thé est disponible en Azerbaïdjan et pourrait être acheté localement à un prix concurrentiel; il apportera un certain réconfort aux PDI, qui vivent dans des conditions difficiles loin de chez elles depuis longtemps.
38. **Alimentation scolaire.** La ration journalière à emporter qui sera distribuée aux enfants des écoles primaires pour PDI se composera de 75 grammes de farine de blé, de 50 grammes de mélange blé-soja, de 10 grammes d'huile, de 5 grammes de sucre et de 5 grammes de sel iodé. Cette ration sera servie en sus de la ration générale de secours pendant les neuf mois de l'année scolaire seulement, de septembre à mai.
39. **Redressement.** Cette composante, qui aura 65 pour cent de participation féminine, se subdivise en quatre volets.
- Les rations alimentaires réservées aux DGE sont calculées pour équivaloir à 25 pour cent de la ration générale, et seront distribuées après l'accomplissement d'un nombre minimum de jours ouvrés par mois. Comme il y aura un roulement de participants, la plupart des familles n'en bénéficieront que pendant deux mois seulement par an, après quoi elles ne recevront plus de ration supplémentaire.
 - Le personnel soignant des centres préscolaires recevra au total 680 grammes par jour de farine de blé, légumineuses, huile végétale, sucre et thé.
 - Les participants aux projets de génération de revenu recevront pendant trois mois une ration familiale quotidienne de 2 500 grammes équivalente à cinq rations individuelles. Ils seront ensuite rayés de la liste des bénéficiaires du PAM.
 - Les participants aux activités VPF recevront la ration générale habituelle pendant leur formation. À l'achèvement de celle-ci, ils recevront une ration pour trois mois, calculée sur la base d'une ration quotidienne individuelle de 500 grammes. Ils seront ensuite rayés de la liste.



TABLEAU 2: ASSORTIMENT/RATION INDIVIDUELLE

Type de bénéficiaires	Nombre de mois	Produits et rations (g/personne/jour)							Total (kg/an)
		Farine de blé	Légumi- neuses	Huile	Sucre	Sel	Mélange blé-soja	Thé ¹	
PDI	12	200	30	20	15	5	-	2	97,9
Groupes vulnérables	12	200	30	20	15	5	-	2	97,9
Écoliers du primaire (Alimentation scolaire) ²	9	75	-	10	5	-	50	-	39,2
DGE ²	12	50	10	5	5	2	-	5	27,7
Personnel soignant des centres préscolaires ³	12	556	44	41	17	-	-	22	244,6
Génération de revenu ⁴	3	2 000	300	100	50	25	-	25	225,0
VPF ⁵	3	400	60	20	10	5	-	5	45,0

¹ Pour les PDI et les groupes vulnérables, le thé sera distribué seulement aux adultes à raison de deux rations par famille (taille moyenne cinq personnes); pour les autres catégories, une seule ration de thé.

² Les bénéficiaires des catégories "écoliers du primaire" et "DGE" recevront les quantités indiquées en sus de la ration générale de secours.

³ Le personnel soignant des centres préscolaires ne recevra qu'une ration VPA et non pas une ration générale de secours.

⁴ Dans le cas des activités génératrices de revenu, les familles entières (effectif moyen de cinq personnes) seront rayés de la liste des bénéficiaires du PAM après distribution d'une ration trimestrielle.

⁵ Dans le cas des activités VPF, les bénéficiaires recevront les quantités indiquées en sus de la ration générale de secours, et seront ensuite rayés de la liste des bénéficiaires du PAM après distribution d'une ration trimestrielle.

40. Il est apparu que certaines femmes déplacées souffrent de maladies provoquées par une carence en iode. Du sel iodé a donc été ajouté à l'assortiment alimentaire. En outre de la farine de blé enrichie en fer, de l'huile végétale enrichie en vitamine A, et du mélange blé-soja ont été introduits dans l'assortiment pour aider les enfants aux différentes étapes de la croissance. Le sucre fait partie de l'assortiment alimentaire de l'IPSR en cours. Il apporte de l'énergie pendant le dur hiver que connaît l'Azerbaïdjan, et sert à conserver les fruits.

Choix des activités

41. Le PAM mettra en œuvre les trois types d'activités ci-après, en continuant à concentrer son action sur les PDI installées en zone rurale.

Secours

- Le PAM et ses partenaires distribueront des vivres dans 23 districts du centre, de l'ouest et du sud du pays. Au moins 60 pour cent des destinataires seront des femmes.
- Les PDI recevront des rations à emporter équivalentes à la moitié de l'apport minimal en énergie, protéines et lipides.
- Pendant l'IPSR, le bureau de pays continuera d'évaluer l'évolution des conditions de vie. Vers la fin de la deuxième année, le PAM retirera son aide à environ 48 000 PDI qui auront atteint un certain degré d'autosuffisance.



Alimentation scolaire

- Pendant la première année, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, le PAM fournira des rations à emporter aux écoliers du primaire dans dix districts de régions économiquement défavorisées. Ainsi les familles qui maintiennent leurs enfants à l'école primaire disposeront-elles d'une ration sèche. Cet appui additionnel au revenu familial compensera dans une certaine mesure les frais de scolarité et le coût des fournitures et des tenues des écoliers.

Redressement

- Dans la première phase de l'IPSR 6121.00, le PAM a eu des difficultés à mener des activités VCT dans les zones d'accueil de PDI. Les projets ont souvent souffert du manque d'apports non alimentaires et d'accès à la terre. En dépit du cessez-le-feu, la reprise et le redressement ne pourront aboutir complètement qu'avec une paix et une réinstallation durables. En attendant, le don de 10 millions de dollars de la Banque mondiale pour la période 2002–2005 doit permettre de remettre en état ou de reconstruire l'infrastructure communautaire endommagée et d'améliorer les abris des PDI dans le cadre d'un plan d'amélioration progressive du logement. Le PAM affectera des ressources pour appuyer les DGE et les PDI qui participeront à cette initiative du gouvernement.
42. Les objectifs immédiats et à long terme du programme global du gouvernement en faveur des PDI sont conformes aux politiques et aux stratégies fondamentales du PAM. Au cours de la première année de l'IPSR, le bureau de pays étudiera les possibilités de pratiquer la rémunération alimentaire du travail et d'utiliser des vivres comme incitation à la génération de revenu et à la participation aux activités VPF de redressement, aux niveaux des communautés et des ménages.
43. En 2000, l'UNICEF et le PAM ont associé leurs efforts pour appuyer les centres multifonctionnels destinés aux enfants d'âge préscolaire dans les camps de 14 districts. Le but était d'introduire des modèles peu coûteux, familiaux et communautaires, de structures de soins à la petite enfance permettant d'assurer la survie, la croissance et le développement, et de former le personnel soignant ces centres. L'IPSR s'appuiera sur le succès de cette initiative. Les activités génératrices de revenu, assorties d'un élément de formation, seront appuyées par des apports non alimentaires d'autres organismes des Nations Unies et des ONG, et comprendront notamment le tissage de la soie et de tapis, et d'autres productions artisanales. Des indicateurs spécifiques pour le portefeuille d'activité susmentionné seront définis avec les partenaires.

Mécanisme d'approbation des activités

44. Le PAM signera une lettre d'accord avec le gouvernement dans laquelle seront détaillées les activités et les attributions correspondantes. Pour assurer la conformité au plan global en ce qui concerne la viabilité sociale, technique, environnementale et économique, les activités seront examinées dans le cadre de réunions régulières avec le principal homologue gouvernemental du PAM, à savoir le Cabinet du Vice-premier ministre chargé des affaires humanitaires.
45. Les lettres d'accord signées avec les partenaires d'exécution du PAM établiront les responsabilités en matière d'entreposage, de distribution, de suivi et de rapports, et en ce qui concerne la collecte d'informations au moyen d'enquêtes et d'analyses du marché.
46. Le programme d'alimentation scolaire sera mené en collaboration avec le Ministère de l'éducation et le SCRIDP. Des accords écrits seront conclus entre les autorités de district, le



PAM et les écoles, des représentants de chacune des parties prenantes constituant les comités directeurs.

47. Les propositions de projets de DGE émanant des communautés seront approuvées par les pouvoirs locaux et le gouvernement central, puis seront soumises au bureau de pays pour approbation finale. Les accords correspondants seront conclus entre le PAM et le gouvernement.

Dispositions institutionnelles et choix des partenaires

48. Le Coordonnateur résident des Nations Unies supervise l'équipe de pays des Nations Unies. Après l'achèvement du bilan commun de pays, l'élaboration d'un Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement est en cours. Le PAM préside les réunions qui ont trait à la coordination de l'aide alimentaire. Il a rédigé la section du bilan commun de pays relative à la sécurité alimentaire, et a établi un plan d'urgence interorganisations pour différentes hypothèses d'évolution du conflit au Nagorno-Karabakh.
49. Les accords signés avec les partenaires concernant la distribution, l'entreposage, la manutention et le suivi sont basés sur le barème de transport terrestre, l'entreposage et la manutention (TTEM). Les attributions sont détaillées dans la lettre d'accord, qui prévoit aussi quels apports additionnels les différents partenaires feront aux projets. Le bureau de pays étudiera la possibilité d'intégrer dans la lettre d'accord un examen commun de la mise en œuvre. Des formulaires normalisés seront publiés pour qu'il soit rendu compte de toutes les activités, en mettant l'accent sur leurs résultats et leur impact, conformément à l'approche axée sur les résultats que le PAM pratique pour ses activités de suivi et d'évaluation.
50. Le PAM négociera dans un premier temps des lettres d'accord avec *World Vision International* (WVI) et l'UNICEF, et cherchera à établir d'autres partenariats dans le courant de l'IPSR. WVI est responsable de la distribution et de l'entreposage dans 13 des 23 districts ciblés; le PAM couvre seul neuf autres districts, et partage les opérations avec WVI dans un autre district. Dans le cadre d'une initiative PAM/UNICEF dans le domaine des soins aux enfants d'âge préscolaire, le PAM appuie le personnel soignant 36 centres dans les zones d'accueil de PDI. On escompte que les deux organismes apportent des ressources additionnelles au partenariat avec le PAM. Les apports de WVI permettront notamment de financer les coûts de fonctionnement du bureau, le suivi, les véhicules et le matériel de communication, soit environ 200 000 dollars par an. L'UNICEF organisera des ateliers et des séminaires, réalisera le suivi, l'évaluation et les enquêtes nutritionnelles, et fournira des services et autres ressources aux centres préscolaires, à concurrence de 30 000 dollars par an.

Renforcement des capacités

51. Dans le cadre de l'IPSR en cours, les personnels du PAM et de ses partenaires ont reçu des formations à la problématique hommes-femmes, à la sécurité, à la logistique et à la passation de marchés, au suivi et aux techniques d'enquête. Les dotations en personnel sont appropriées pour le programme de secours. Avec l'introduction de nouvelles composantes, trois contrôleurs de terrain supplémentaires devront être recrutés, et formés. Les nouvelles formations à l'intention du personnel des partenaires et du PAM porteront sur la problématique hommes-femmes, la nutrition, la logistique, l'ACV, et le suivi et l'évaluation.
52. Le PAM continuera de rechercher les moyens d'accroître la participation des femmes à la planification de l'approvisionnement alimentaire, ainsi qu'à la gestion et à la distribution des denrées. Un point spécial relatif aux Engagements du PAM en faveur des femmes a été



inclus dans les lettres d'accord conclues entre le PAM et ses partenaires, pour qu'ils observent la politique du PAM en la matière lorsqu'ils recrutent du personnel qui sera rémunéré par le Programme. Ces efforts contribueront à établir l'équilibre entre les sexes et à honorer les Engagements du PAM en faveur des femmes.

Dispositions logistiques

53. Les dispositions logistiques mises en œuvre dans le cadre de l'IPSR en cours fonctionnent bien et seront maintenues. Les produits d'aide alimentaire importés arriveront au port de Poti, en Géorgie, d'où ils seront acheminés par le train ou par camion jusqu'aux trois points de livraison avancés à Mingechevir, Imishli et Masalli. Des contrats standard seront conclus avec des entreprises commerciales de camionnage. La distribution finale, directement au sortir des camions, sera effectuée par le PAM et ses partenaires à 130 points de distribution finale. La mission d'évaluation a noté l'efficacité exceptionnelle et les pertes négligeables que présente cette méthode.
54. En consultation avec le Service des achats et des contrats (MSP), dans le cadre de l'IPSR en cours, le bureau de pays a acheté localement un total de 1 242 tonnes de sucre, de sel iodé et de thé. Compte tenu de l'expérience positive acquise jusqu'ici, le PAM encouragera les donateurs à verser des contributions en espèces pour réaliser des achats locaux de produits.
55. La maîtrise des coûts est l'une des grandes priorités du bureau de pays. Pour contenir les dépenses, le PAM continuera d'utiliser en Azerbaïdjan les véhicules, les meubles et les moyens de télécommunications et outils informatiques des programmes précédents, ainsi que du matériel provenant de l'intervention au Kosovo. La possibilité d'accroître les achats alimentaires locaux sera envisagée quand des contributions en espèces seront disponibles.

Suivi et évaluation

56. Le PAM et ses partenaires ont élaboré un système informatisé de suivi de la distribution des produits alimentaires, du type de travail et du nombre de bénéficiaires, les données étant ventilées par sexe. Des indicateurs seront définis pour les activités de redressement, sur la base des changements intervenant dans l'économie des ménages et dans les conditions de vie tels que mesurés par les enquêtes. En 1998–1999, le bureau de pays a réalisé une enquête sur l'économie alimentaire des ménages, qui a été suivie d'une enquête de contrôle en octobre 2001, une autre étant prévue pour 2004.
57. Le PAM poursuivra sa coopération avec l'UNICEF pour suivre l'état nutritionnel des PDI, en se concentrant sur les bénéficiaires particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire dans les zones où il intervient. En 2001, le PAM a réalisé une enquête sur ses bénéficiaires, par sexe, pour analyser la consommation alimentaire des ménages et la maîtrise des approvisionnements vivriers. Une enquête de contrôle sera effectuée en 2004.
58. Aux responsabilités de suivi énoncées dans les lettres d'accord s'ajoutent les visites de terrain qu'effectuent les personnels du PAM. Trois membres du personnel effectuent environ dix déplacements chaque mois et suivent des procédures normalisées pour établir leurs rapports. Le personnel du bureau de pays inspecte régulièrement les bureaux auxiliaires pour donner des conseils, recenser les problèmes et recommander des mesures correctives.
59. Une évaluation indépendante, prévue pour 2005, permettra de formuler des recommandations en ce qui concerne l'avenir du programme. Des équipes de suivi rassembleront des données sur les prix alimentaires et les récoltes, la nutrition et les indicateurs économiques.



Mesures de sécurité

60. Les conditions de sécurité en Azerbaïdjan sont relativement stables. Le conflit non résolu avec l'Arménie et les difficultés sociales et économiques dans le pays font que la situation peut changer à tout moment. Le plan de sécurité des Nations Unies pour l'Azerbaïdjan est activé et il est régulièrement mis à jour. Le niveau de sécurité varie d'un district à l'autre, et atteint le point le plus critique dans les zones de front et dans le sud du pays, où se trouve le point de livraison avancé de Masalli. Les questions de sécurité sont régulièrement examinées lors des réunions de l'équipe de gestion de la sécurité des Nations Unies, dans laquelle le PAM est représenté.

Stratégie de retrait

61. Le gouvernement a tardé à assigner aux personnes déplacées des terres potentiellement rentables dans le contexte d'une privatisation à l'échelle du pays. La production agricole a progressé ces dernières années, mais les superficies accordées aux personnes déplacées, même dans les rares cas où la terre est entièrement utilisée, sont insuffisantes pour résoudre le problème du chômage chronique qu'a provoqué l'effondrement de l'industrie dans l'ère post-soviétique. Un investissement soutenu dans des industries nouvelles serait la seule manière de tirer la majorité des personnes déplacées de leur dépendance vis-à-vis de l'aide.
62. Le gouvernement est optimiste en ce qui concerne la croissance des revenus du pétrole dans les quatre à cinq années à venir, qu'il estime devoir être suffisante pour permettre une reprise économique bénéficiant à la population tout entière. La capacité d'absorber de nouveaux revenus sera vraisemblablement faible au départ, mais l'appui au secteur social devrait se renforcer et permettre aux organismes internationaux de se désengager tandis que le gouvernement prendra en relais la responsabilité de l'aide sociale. L'Azerbaïdjan demeurera un pays importateur net de denrées alimentaires, mais l'aide aux PDI devrait s'accroître, quelle que soit la solution apportée à leurs difficultés.

Dispositions en cas d'imprévu

63. En juin 2001, le PAM a publié un plan d'urgence basé sur deux scénarios politiques (règlement pacifique ou escalade de la guerre) et deux hypothèses environnementales (sécheresse grave ou séisme). Les trois scénarios les plus probables (les tremblements de terre sont exceptionnels) sont appuyés par une analyse des risques et établissent en détail les besoins alimentaires, logistiques, et les activités de suivi et de gestion des approvisionnements alimentaires à mettre en œuvre. Ce plan est un élément central du plan d'urgence de l'équipe de pays des Nations Unies, actuellement en préparation.
64. Le bureau de pays examine en permanence le plan d'urgence pour tenir compte des événements politiques, de la sécurité et des paramètres économiques. À la suite de déclarations du Président de l'Azerbaïdjan fin octobre 2001, le bureau de pays a estimé que le risque d'un déclenchement des hostilités s'était accru. Le plan d'urgence du PAM pour l'Azerbaïdjan a été modifié en conséquence, la "reprise des hostilités militaires avec l'Arménie" devenant une composante principale.

RECOMMANDATION

65. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget indiqué aux annexes I et II.





ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Farine de blé	31 672	196	6 223 184
– Légumineuses	4 725	288	1 362 000
– Huile	3 149	807	2 541 750
– Sucre	2 351	300	705 300
– Sel	789	125	98 625
– Thé	320	1 235	395 200
– Mélange blé-soja	81	400	32 400
Total, produits	43 087	264	11 358 459
Transport extérieur		59	2 554 960
Transport terrestre		33	1 421 858
TIEM		37	1 581 654
Total, TTEM		70	3 003 512
Autres coûts opérationnels directs		8	359 000
Total, coûts opérationnels directs		401	17 275 931
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)		33	1 429 000
Total, coûts directs		434	18 704 931
C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)		34	1 458 985
COÛT TOTAL POUR LE PAM			20 163 915

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.



ANNEXE II**BESOINS D'APPUI DIRECTS (*dollars*)****Personnel**

Personnel international	417 900
Personnel national des services généraux	192 900
Assistance temporaire	120 000
Heures supplémentaires	7 200
Incitations ¹	108 000
Consultants internationaux ²	307 000
Consultants nationaux	9 000
Voyages officiels du personnel	51 000
Formation et développement du personnel	13 500
Total partiel	1 226 500

Dépenses de bureau et autres coûts récurrents

Fournitures de bureau	7 200
Communications et services TI	72 000
Assurance	1 500
Réparations et entretien du matériel	7 200
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	18 000
Autres dépenses de bureau	39 600
Services des organisations des Nations Unies	36 000
Total partiel	181 500

Matériel et autres dépenses fixes

Mobilier, outils et matériel	9 000
Matériel TIC	12 000
Total partiel	21 000

TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	1 429 000
-------------------------------------	------------------

¹ Repos et détente pour deux membres du personnel international.

² Coûts de la mission ACV, des enquêtes sur la sécurité alimentaire des ménages, du suivi et de l'évaluation et de la mission de formulation.



ANNEXE III

**VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES ET DES BESOINS ALIMENTAIRES
(tonnes)**

Type de bénéficiaires	Nombre de bénéféc.	H	F	Produits et quantités (tonnes)							Total
				Farine de blé	Légumi-neuses	Huile	Sucre	Sel	Mélange blé-soja	Thé	
Première année											
PDI	157 200	62 880	94 320	11 318,4	1 697,8	1 131,8	848,9	283,0	-	113,2	15 393
Groupes vulnérables	5 000	2 000	3 000	360,0	54,0	36,0	27,0	9,0	-	3,6	490
Écoliers du primaire	1 500	525	975	138,4	16,2	14,9	10,1	4,7	20,3	-	205
DGE	500	175	325	45,0	7,2	4,5	3,6	1,3	-	0,9	62
Personnel soignant des centres préscolaires	300	-	300	60,0	4,8	4,4	1,8	-	-	2,3	73
Génération de revenu	200	100	100	50,4	7,6	3,2	2,0	0,8	-	0,5	64
VPF	300	105	195	32,4	4,9	2,7	1,9	0,7	-	0,1	43
Total	165 000	65 785	99 215	12 004,6	1 792,4	1 197,6	895,3	299,4	20,3	120,6	16 330
Deuxième année											
PDI	135 300	54 120	81 180	9 741,6	1 461,2	974,2	730,6	243,5	-	97,4	13 249
Groupes vulnérables	3 500	1 400	2 100	252,0	37,8	25,2	18,9	6,3	-	2,5	343
Écoliers du primaire	2 000	700	1 300	184,5	21,6	19,8	13,5	6,3	27,0	-	273
DGE	1 500	525	975	135,0	21,6	13,5	10,8	3,8	-	2,7	187
Personnel soignant des centres préscolaires	300	-	300	60,0	4,8	4,4	1,8	-	-	2,3	73
Génération de revenu	500	250	250	126,0	18,9	8,1	5,0	2,0	-	1,1	161
VPF	400	140	260	43,2	6,5	3,6	2,5	0,9	-	0,2	57
Total	143 500	57 135	86 365	10 542,3	1 572,4	1 048,8	783,1	262,8	27,0	106,3	14 343
Troisième année											
PDI	112 700	45 080	67 620	8 114,4	1 217,2	811,4	608,6	202,9	-	81,1	11 036
Groupes vulnérables	2 000	800	1 200	144,0	21,6	14,4	10,8	3,6	-	1,4	196
Écoliers du primaire	2 500	875	1 625	230,6	27,0	24,8	16,9	7,9	33,8	-	341
DGE	3 000	1 050	1 950	270,0	43,2	27,0	21,6	7,6	-	5,4	375
Personnel soignant des centres préscolaires	300	-	300	60,0	4,8	4,4	1,8	-	-	2,3	73
Génération de revenu	1 000	500	500	252,0	37,8	16,2	9,9	4,1	-	2,3	322
VPF	500	175	325	54,0	8,1	4,5	3,2	1,1	-	0,2	71
Total	122 000	48 480	73 520	9 125,0	1 359,7	902,7	672,7	227,1	33,8	92,8	12 414
BESOINS ALIMENTAIRES TOTAUX POUR L'IPSR				31 672	4 725	3 149	2 351	789	81	320	43 087



AZERBAÏDJAN



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CEI	Communauté des Etats indépendants
DGE	Dispositifs de génération d'emploi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDH	Indice du développement humain
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SCRIDP	Comité d'Etat pour les réfugiés et les personnes déplacées
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail
VPA	Vivres pour la création actifs
VPF	Vivres pour la formation
WVI	<i>World Vision International</i>

